

Droit à l'alimentation et sécurité sociale de l'alimentation : le rôle potentiel des CPAS



FIAN
BELGIUM

Jonathan Peuch
Le 14 février 2023,
www.fian.be

Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ?

Définition :

Un droit humain, un cadre normatif, une vision : PIDESC 1966, article 11.

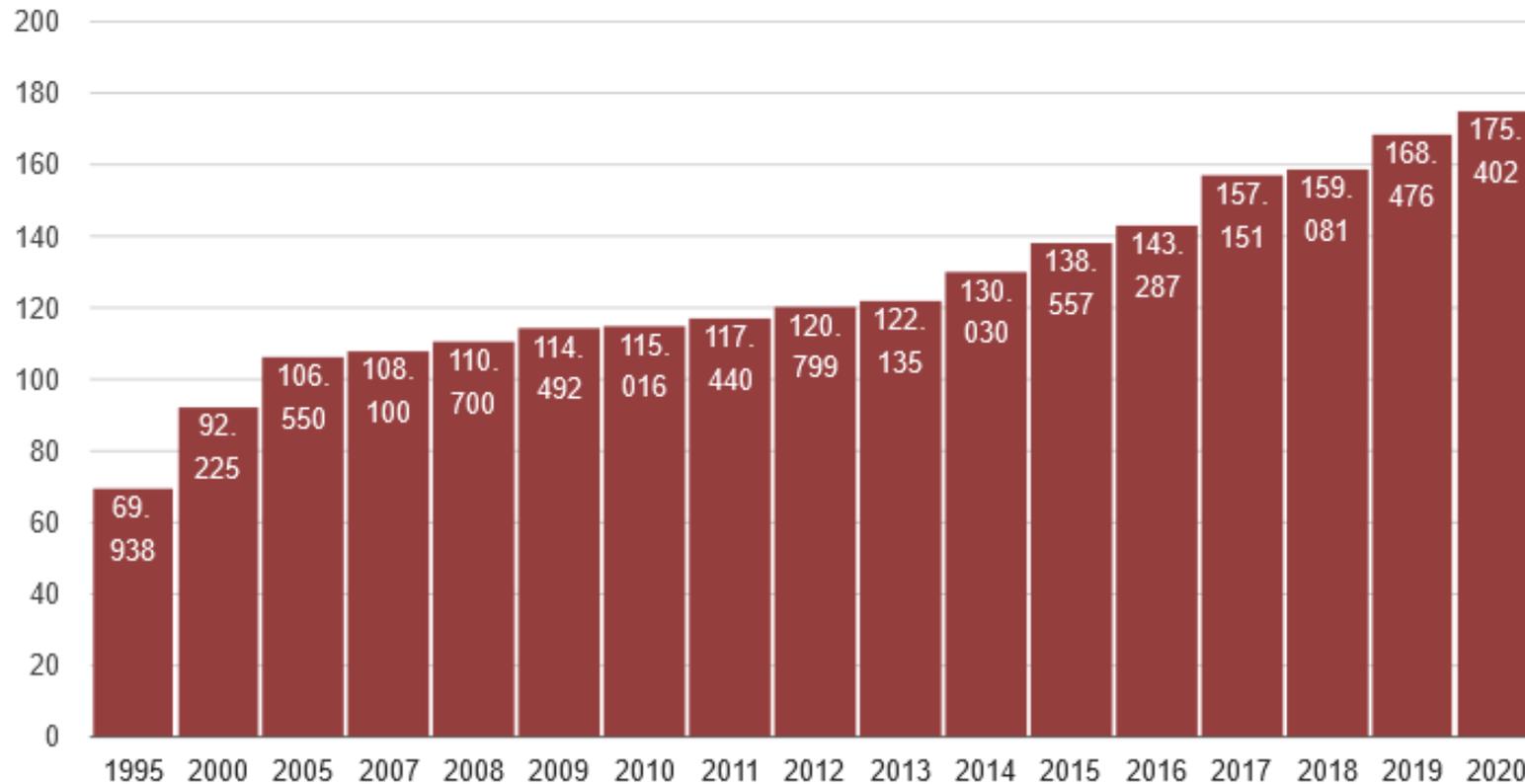
« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer. »

- **Abordable, disponible, adéquate, saine, durable, choisie**
- **Rôle de la protection sociale**



Pourquoi il
est si difficile de
bien manger ?

Constat 1 : une hausse de la pauvreté alimentaire.



Nombre de personne accédant chaque mois à l'aide des banques alimentaires. 42 millions de repas par an. Source : Fédération Belge de Banques Alimentaires 2021

D'après la FDSS, 600 000 personnes qui auraient eu recours à l'AA en 2021 (70 000 en 95).

Autant en situation de privation matériel sévère (5,1% de la population).

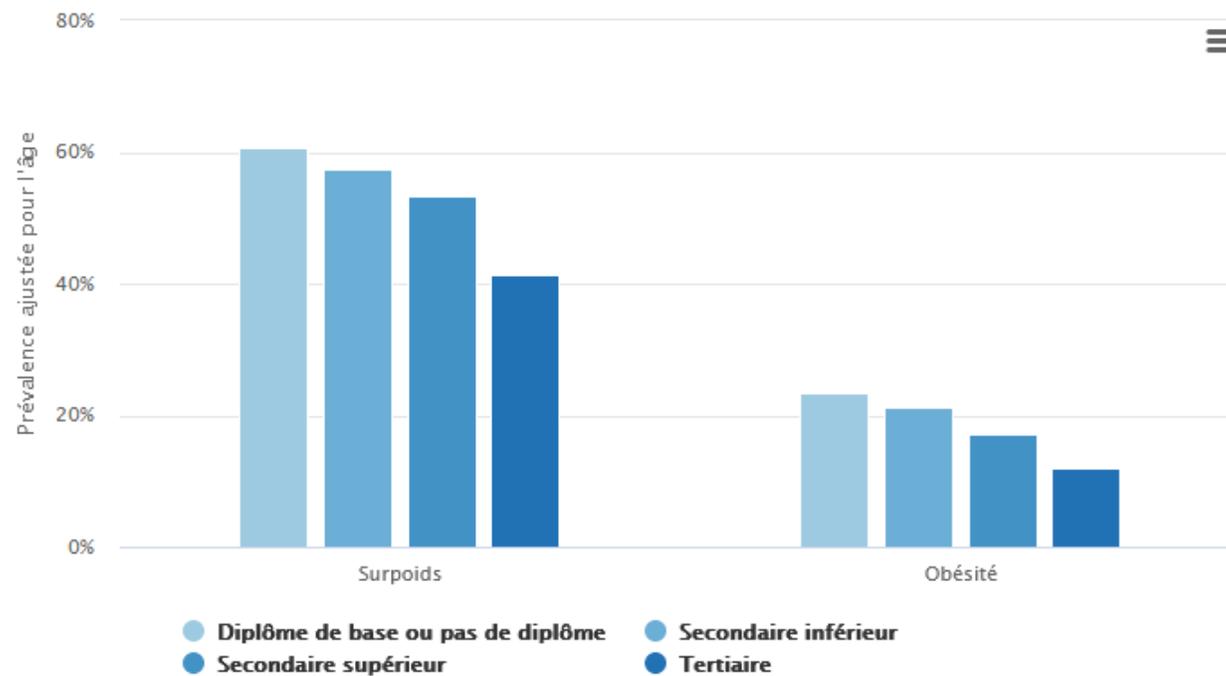
19,5 % de la population en risque de pauvreté (1 / 5).

Bruxelles : 33% (40%?) sous le seuil de pauvreté.

Constat 1 : une hausse de la pauvreté alimentaire

Prévalence ajustée pour l'âge du surpoids et de l'obésité chez les personnes âgées de 18 ans et plus, par niveau d'instruction, Belgique, 2018

Source: Calculé sur base de Health Interview Survey, Sciensano [2]



Notion de gradient social.

Hausse linéaire depuis 1997.

15% de la population suivent les recommandations nutritionnelles en consommation de fruit et légume.

Maladie chronique : 14% des décès en Belgique sont liés à l'alimentation

Constat 2 : un système agroalimentaire indéboulonnable

Modèle agricole exportateur: Pomme de terre, betterave à sucre, 70% des surfaces destinées à l'élevage (50% prairies). 9% des surfaces en bio en Wallonie.

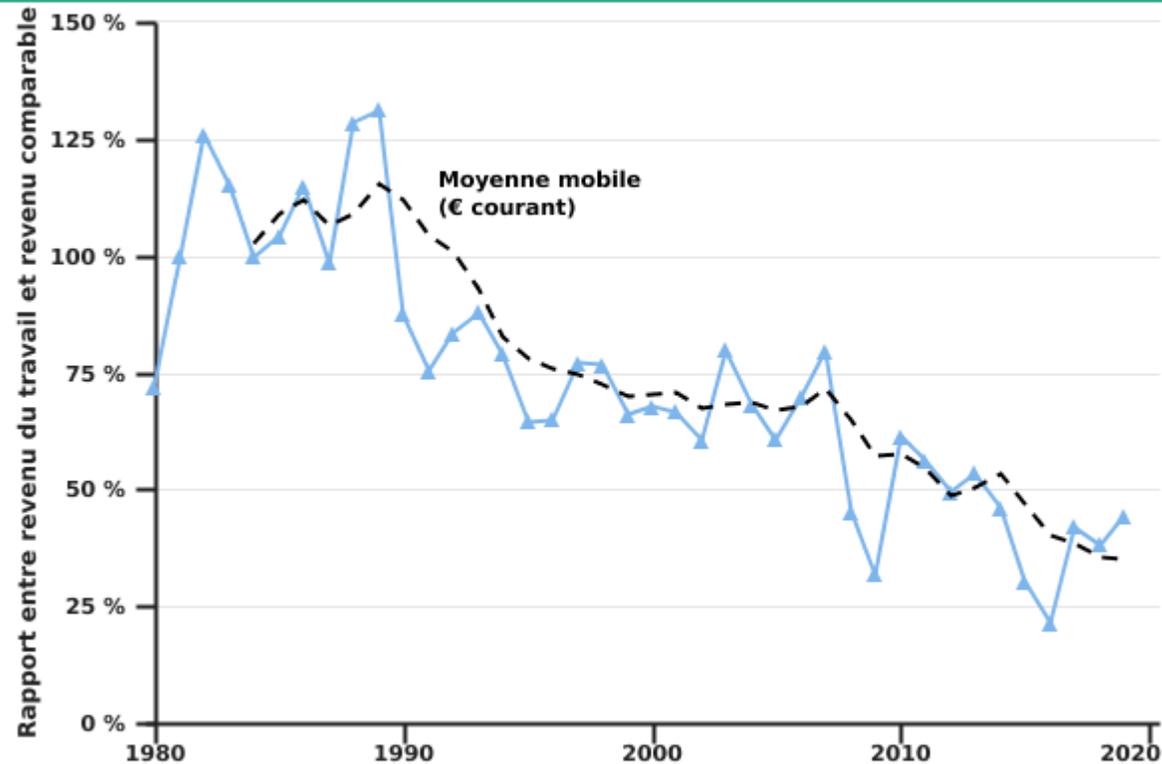
Révolution verte & monoculture : production industrielle, spécialisé, hyperintensive, matière première de masse destinée à l'agroindustrie.

Sur le marché belge, 45 % des grains sont destinés à l'industrie des aliments pour animaux et à peine **11 % sont transformés pour l'alimentation humaine**. 19% : chimie, cosmétique...



Constat 2 : un système agroalimentaire industriel indéboulonnable

Evolution du rapport entre le revenu du travail et le revenu comparable.



Evolution du revenu du travail agricole par unité par rapport au revenu comparable moyen par unité (temps plein)

Constat 2 : un système agroalimentaire industriel indéboulonnable

Nombre d'exploitations, superficie et main-d'œuvre

Belgique	1980	1990	2000	2010	2013	2016	2019
Nombre d'exploitations *	113.883	87.180	61.926	42.854	37.761	36.888	36.111
Superficie agricole utilisée (en ha)	1.418.121	1.357.366	1.394.083	1.358.019	1.338.566	1.352.953	1.358.705
Main-d'œuvre	185.134	142.272	107.399	80.944	74.510	70.993	-
dont main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	7.139	7.791	9.962	14.437	15.443	19.802	-
Main-d'œuvre/exploitation	1,63	1,63	1,73	1,89	1,97	1,92	-



Wallonie	1980	1990	2000	2010	2013	2016	2017	2018
Nombre d'exploitations *	37.843	29.178	20.843	14.502	12.832	12.854	12.632	12.739
Superficie agricole utilisée (en ha)	783.165	752.743	756.725	740.885	713.606	730.093	715.427	733.969

Constat 3 : la responsabilité des consommateurs

Il n'y a pas que le prix, mais il est déterminant :

- 1) les produits les plus rentables sont ceux qui connaissent des étapes de valorisation/transformation
- 2) plus on est pauvre, moins on peut faire de choix

Riche, moyen ou pauvre, on doit faire plus d'efforts pour bien manger que mal manger.

En Belgique, les régimes alimentaires basés sur des produits ultra-transformés calorifiques coûtent deux fois moins chers que les régimes alimentaires équilibrés : 0,55 e/kcal vs 1,29 e/kcal (Sciensano 2020)



Indice de prix

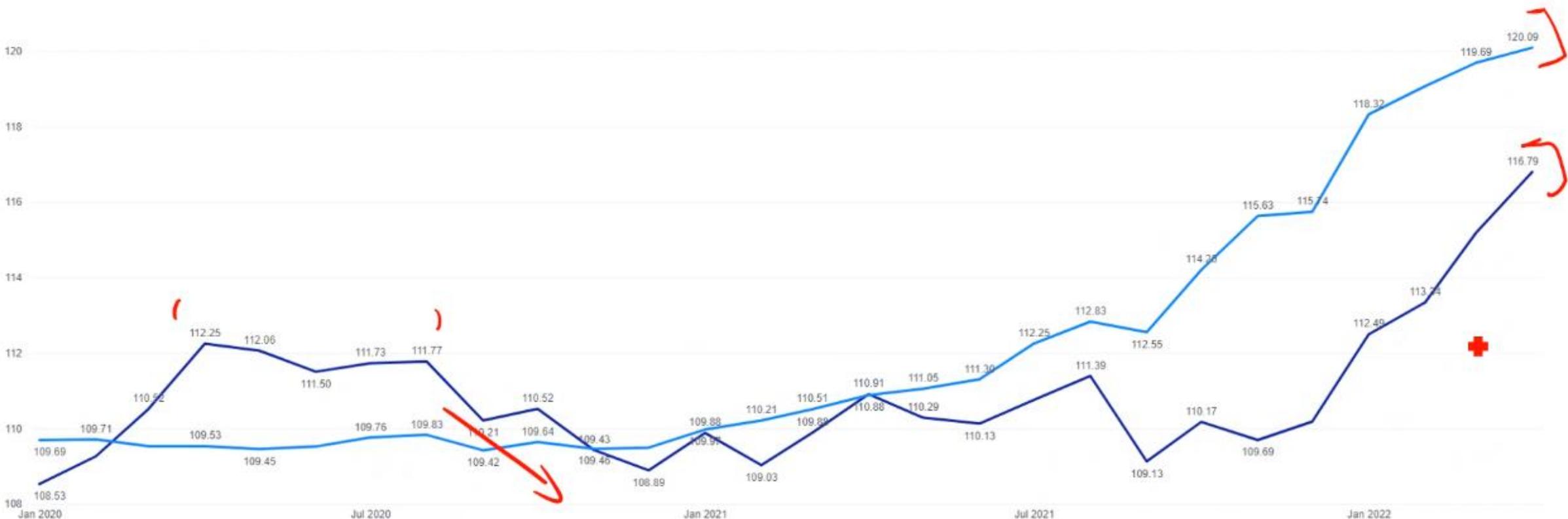
Alimentation et boissons non alcoolisées

Back to report

PRIJSINDEX : TOTAAL, 1. VOEDING EN NIET-ALCOHOLISCHE DRANKEN : TOTAAL



122



1. Voeding en niet-alcoholische dranken : Totaal Prijsindex : Totaal

comeos

13

22:23 [Microphone off] [Screen share] [More] [Hand] [Chat] [People] [Demander le contrôle] [Call]

Les coûts cachés et les prix faussés

1. **santé**: à court terme, on pense faire des affaires en allant à dans le low cost ou les supermarchés. A long terme, on a des problèmes de santé et d'intégration sociale. Estimé à 4,5 milliards/ans minimum.
2. **environnement** : les produits respectueux de l'environnement coûtent plus cher ! Alors que ce sont eux qu'il faut encourager. Déforestation : 80% = agricole; Changement climatique : 35% des GES
3. **les paysans et ouvriers agricoles** : salaires bas, violation des droits humains, accaparement des terres, pression énorme à la productivité, contrats précaires, faible remise du prix de vente aux producteurs agricoles, disparition de la paysannerie.
4. Les **subsidés** encouragent l'industrialisation, les grandes fermes, les grandes filières au lieu d'aide à réduire les externalités et améliorer les prix et les coûts

=> ce ne sont pas l'alimentation de qualité qui est trop chère, c'est l'alimentation « conventionnelle » qui ne l'est pas assez

Constat 4 : des alternatives inoffensives ?

Les alternatives ne sont pas compétitives car elles intègrent tous les coûts

Elles demandent beaucoup d'efforts aux consommateurs

Cooptées ?

Notion de **plafond de verre**



La SSA,
comment ça
marcherait ?



La proposition d'une Sécurité sociale de l'alimentation

Ce n'est pas aux producteurs de produire plus efficacement, ni aux pauvres de payer plus chers.

=> Vision transversale, d'intérêt général

=> Proposition d'une institution publique, fédérale ou régionale, doté de trois objectifs

- D'assurer à tout le monde un budget alimentaire minimum, à rajouter sur l'existant, donc d'augmenter la demande
- De financer indirectement la transition des systèmes alimentaires car la demande est fléchée vers l'alimentation souhaitée
- De reprendre un contrôle politique sur l'alimentation et de fixer d'autres règles du jeu du marché

3 piliers

Pilier 1 : la **cotisation** chacun cotise proportionnellement à ses revenus dans une caisse commune

Pilier 2 : **redistribution universelle** : chacun touche environ 150 euros / mois sur une carte ; ou bien 100e / mois et 50e mutualisé pour des investissements



3 piliers

Pilier 1 : la cotisation proportionnelle

Pilier 2 : redistribution universelle

Pilier 3 : on ne peut acheter que des produits conventionnés, qui répondent à certains critères :

- Durabilité
- Circuit court
- Prix juste (remuneration et repartition dans la filière)



3 piliers

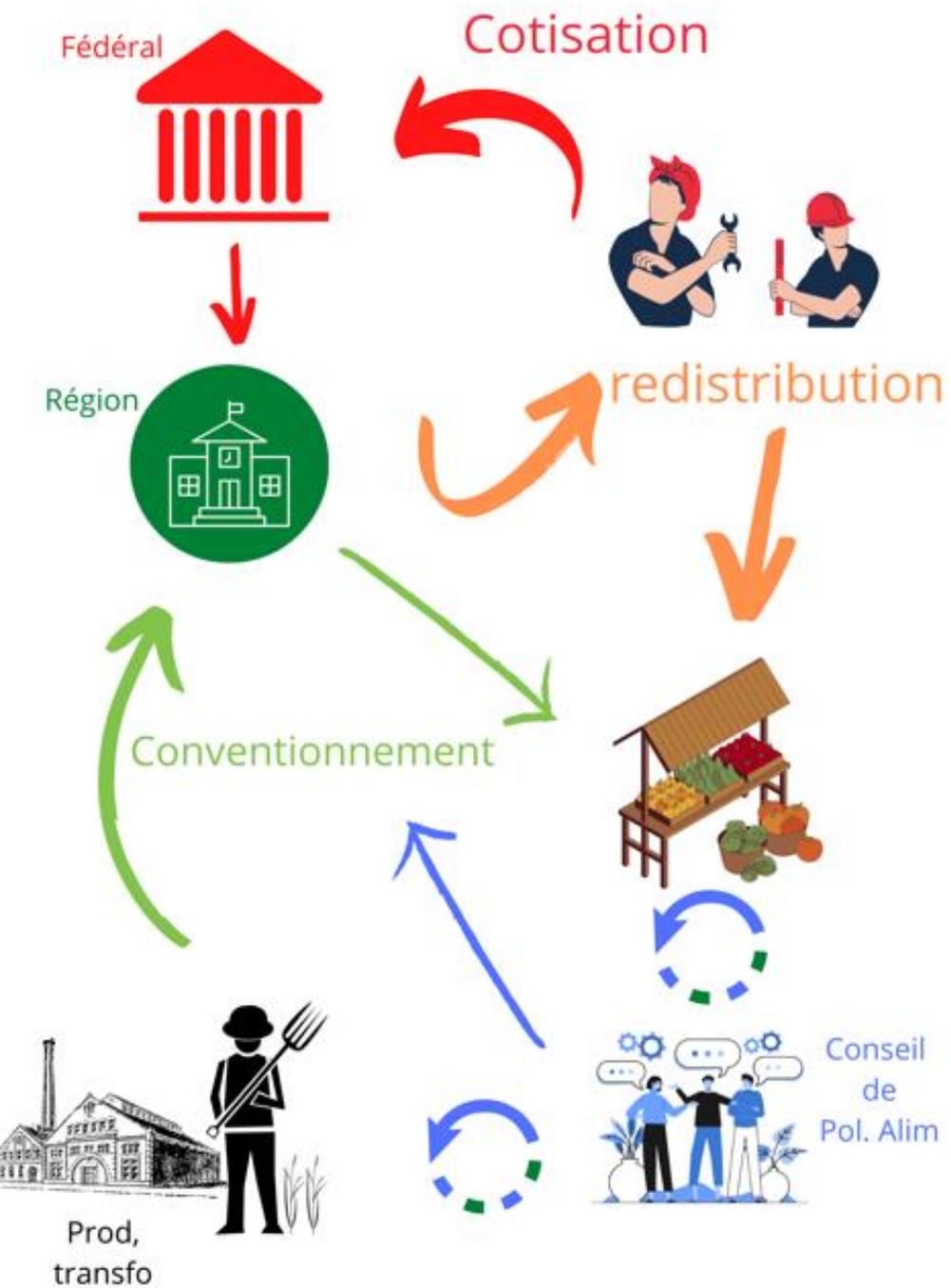
Pilier 1 : la cotisation proportionnelle

Pilier 2 : redistribution universelle

Pilier 3 : on ne peut acheter que des produits conventionnés, qui répondent à certains critères

Pilier 3bis : ces produits sont désignés **démocratiquement** au niveau du territoire/pays concerné, en s'appuyant sur des conseils de politique de alimentaire





- Une évolution des critères suite à discussion démocratique
 - Avec effet cliquet
 - Rôle consultatif des CPA
- Un conventionnement **assumé juridiquement** par l'institution régionale
- Des **guichets** : régionaux, provinciaux, en ligne ?

3 niveaux d'action

1. Une loi fédérale pour la reconnaissance du droit à l'alimentation et la mise en oeuvre d'une sécurité sociale de l'alimentation

3 niveaux d'action

1. Une loi fédérale pour la reconnaissance du droit à l'alimentation et la mise en oeuvre d'une sécurité sociale de l'alimentation

2. Au niveau d'un territoire, administratif (region, province, commune, ou non comme un bassin de vie, une ville)

Exemple : Le potager de la Hulle du CPAS de Profondeville

3 niveaux d'action

1. Une loi fédérale pour la reconnaissance du droit à l'alimentation et la mise en oeuvre d'une sécurité sociale de l'alimentation
2. Au niveau d'un territoire, administratif (region, province, commune, ou non comme un bassin de vie, une ville)
3. Dans les organisations, innovations sociales au niveau local

Exemple : La ferme du chant des cailles à Boitsfort



3 niveaux d'action

- 1. Une loi fédérale pour la reconnaissance du droit à l'alimentation et la mise en oeuvre d'une sécurité sociale de l'alimentation**
- 2. Au niveau d'un territoire, administratif (region, province, commune, ou non comme un bassin de vie, une ville)**
- 3. Dans les organisations, innovations sociales au niveau local**

Le rôle potentiel des CPAS

Les CPAS sont centraux dans l'organisation de la réponse à la faim :

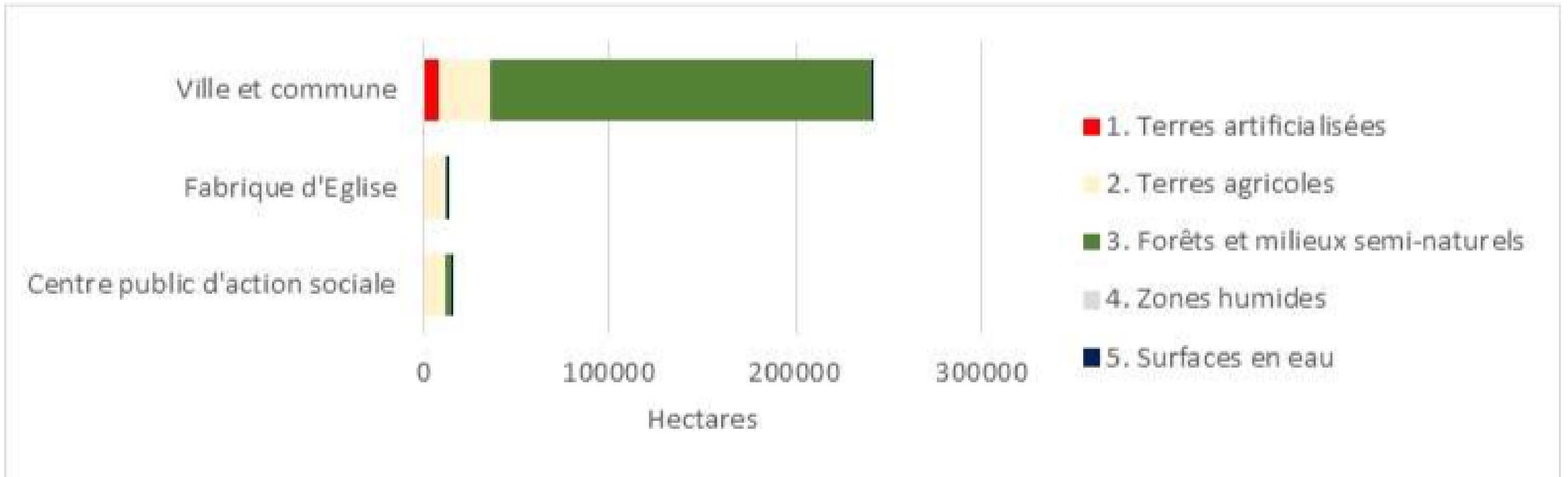
- Environ 1/3 des centres de disposition de colis alimentaire

- Approvisionnement au moins cher. Ex : Colruyt
- => alors que ce pourrait être un levier formidable

- Revenu minimum :

- Reste à vivre
- Variable d'ajustement
- => N'est pas conventionné

Le rôle potentiel des CPAS



Les CPAS détiennent 15 000 hectares de terres, dont plus des 2/3 en terres agricoles

Premier exemple : La Beescoop à Schaerbeek

Un projet pilote SSA

Financement de trois projets Cocom et CPAS

Objectif : Accès financiers et sorties de l'isolement

2022 : 20 bénéficiaires

2023 : 57 bénéficiaires

Solide dispositif d'évaluation

- 150 euros : ok pour une personne
- si couple ou enfant : achat en dehors, hard discount
- grande satisfaction à prendre part au projet



Deuxième exemple : Le potager de la Hulle, Profondville

2014- 2023

Environ 1,5 hectares de terre du CPAS

1 maraicher et 2 articles 60 (réinsertion)

Fournissent des légumes pour l'école communale à bas prix (appui Green Deal Cantine durable)

-- un lieu d'apprentissage pour les enfants et les parents

- Un lieu de réinsertion sociale



Troisième exemple : Le potager de Pépinster

2012-2023

Un terrain du CPAS transformé en potager

1 maraicher, une personne en réinsertion article 60

- Des paniers pas chers pour les pensionnés de la maison retraite, bénéficiaires du CPAS mais aussi vente à des consommateurs lambda



Où on en est ?

- Un collectif impliquant 67 organisations
- Une stratégie de plaidoyer
- Un guide de soutien aux projets concrets, dont des projets de CPAS
- Un site internet en travaux : <http://collectif-ssa.be>

=> l'année prochaine, campagne plaidoyer en vue des élections 2024;

=> documenter les projets pilotes

=> projets pilotes à venir ? Avec des CPAS ?

Documentation

Diverses ressources, dont document de plaidoyer :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/127bQoGeOre-OuOCx73n7uRrNHjBes1ht>

Document d'appui au terrain :

<https://docs.google.com/document/d/11Vh-5EZdvsTuMGPKLI2FIZdrpyLtdbOkvJXsT2dWom4>

<http://collectif-ssa.be> (en construction)



créaSSA

Ce document a été développé à la suite des discussions au sein du Collectif de Réflexion et d'Action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

CréaSSA regroupe des dizaines d'organisation qui agissent ensemble en vue d'améliorer l'accès de tous et toutes à l'alimentation de qualité conformément au droit à l'alimentation.

<http://collectif-ssa.be>

FIAN défend et promeut le droit à l'alimentation

Rue Van Elewyck, 35
1050 Bruxelles

<http://fian.be>

Contact :

Note de positionnement

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Décembre 2022

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition qui consiste à construire une institution publique, inspirée de la sécurité sociale de la santé avec trois objectifs :

1. augmenter le budget alimentaire des ménages ;
2. dégager des financements pour la transition des systèmes alimentaires ;
3. démocratiser le contrôle politique de l'alimentation.

Elle s'appuie sur trois piliers :

1. une cotisation proportionnelle aux revenus;
2. une redistribution universelle et;
3. un conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuit-courts.

La mesure est à la fois porteuse de transformations sociales, économiques et écologiques, tout en étant faisable et réaliste. Elle s'appuie sur des acteurs et des projets de terrain. Elle nécessite un portage citoyen et politique significatif auquel vous pouvez participer, avec les élections de 2024 en ligne de mire.